

BULLETIN MUNICIPAL DE MILLAY

JUILLET 2009

LE MOT DU MAIRE

Nous entrons dans la période estivale et pour de nombreuses familles ce sera le moment de se retrouver dans notre sud Morvan avec des temps forts qui sont programmés. Pour début août ce sera l'Eté Musical en Sud Morvan avec une édition 2009 qui s'annonce de très bonne qualité et qui mettra de nouveau en valeur notre Eglise Saint Maurice et son acoustique remarquable. Dimanche 9 août aura lieu la traditionnelle fête de la Saint Christophe, avec le matin, une messe suivie de la bénédiction des véhicules et l'après midi, un rallye surprise puis un dîner et un karaoké. Malgré une conjoncture délicate, nous avons eu début 2009 deux entreprises qui se sont installées à Millay. D'abord la société Net Distrib qui commercialise depuis le début de l'année de la viande charolaise produite localement en partenariat avec l'abattoir de Luzy et les restaurateurs locaux. La commercialisation s'appuie sur un site Internet avec commandes en ligne, <http://www.boeuf-charolais.com> (Vincent Labulle de L'Ecole Buissonnière y présente une recette en vidéo). Ensuite une autre société, l'Office Pour l'Energie Biomasse, qui gère une place de marché sur Internet entièrement dédiée à l'énergie bois, ou tous les acteurs de la filière bois peuvent se côtoyer. (propriétaires forestiers, gestionnaires, exploitants, coopératives, chauffagistes, bureaux d'études, fournisseurs de plaquettes ou de granulés bois, fournisseurs de bois de chauffage, consommateurs de produits dérivés du bois...).

En ce qui concerne nos investissements, nous avons choisi un aménagement pour sécuriser les abords de l'école qui sera réalisé en même temps que la réfection du Chemin Départemental 124 au centre bourg . Nous avons aussi souhaité nous intégrer dans le plan de développement « Ecole Numérique Rurale » lancé par le Ministère de L'Education Nationale et ainsi bénéficier d'une aide importante pour doter notre école d'une « classe numérique ». Cet ensemble informatique est destiné à répondre aux besoins liés à l'enseignement et à l'accompagnement des élèves dans l'acquisition des compétences et des connaissances prévues par les programmes scolaires. Cet équipement (il y aura le même à l'école de Chiddes) positionnera techniquement notre école comme une des premières de la région.

Enfin, comme Vice Président de la Communauté de Communes, en charge du dossier de l'abattoir, nous aurons en 2009/2010 une extension de la salle de découpe actuelle et la création d'un laboratoire de transformation. C'est un chantier vital pour notre économie locale et ses possibilités de diversification.

Pour plus d'informations sur notre commune, consulter le site de Millay :

<http://www.millay-morvan.com>.

A toutes et à tous bonnes Vacances... *Philippe de Laplanche*

Ouverture de la Mairie: Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8H30 à 12H

Secrétaire: Colette BARRA

Tél : 03.86.30.45.66 E-mail: mairiedemillay@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.millay-morvan.com>

Dans ce bulletin :

Marcel VERNAUX Deuxième Chauffage au Bois Bénévoles « Point à temps » Réfection CD 124 et Sécurisation Passage Ecole L'Elagage des Arbres et des Haies	2
La MARPA Demande d'Information Cadastrale Repas Amical du CCAS	3
Budget Primitif 2009	4
Budget Primitif 2009	5
Sictom des Morillons	6
« Allo Luzy » Transport à la Demande 3ème Marché Artisanal Autour de l'Atelier de Nelly Fleurissement Communal 2009	7
Animations M.A.R.P.A.D	8
Spectacle de Fin d'Année de l'Ecole Rentrée Scolaire 2009/2010 Maîtrise de Bourgogne Fête de la Saint Jean Dépôt-Vente « Artisans- Artistes du Sud-Morvan »	9
Le Comité des Fêtes Le Tir Sportif : Résultats	10
Tennis : Résultats	11
L'Eté Musical en Sud-Morvan L'Airelle Rouge La Bonne Auberge	12
Urbanisme Passport Electronique Congés Agence Postale Location Salle des Fêtes et Cantine Scolaire Fermeture Estivale Bibliothè- que L'Ecole Buissonnière	13
Calendrier des Fêtes de MIL- LAY 2è Semestre 2009 Camet Rose	14

LA POSTE
Evelyne GRU-
NAU
03.86.30.45.77
8h30 à 11h30
DU LUNDI
AU
VENDREDI

MARCEL VERNAUX

Marcel Vernaux nous a quitté en janvier. Marcel est un enfant de Millay qui a grandi à Millay où il y a suivi sa scolarité. Conseiller Municipal de 1971 à 2008, Marcel a toujours travaillé dans le but de valoriser la Commune. Très investi dans le comité des fêtes dès 1971, Marcel y a été très actif et devient Trésorier de 1993 à 1998. Mais c'est également comme administrateur de la MARPA que Marcel a œuvré avec beaucoup de sensibilité et de dévouement, ainsi qu'au CCAS. Merci Marcel.

DEUXIEME CHAUFFERIE AU BOIS

Nous avons réalisé une étude de faisabilité pour notre deuxième chaufferie au bois. Cette chaufferie devra desservir l'école, la cantine scolaire et les appartements au-dessus de la cantine. L'étude de faisabilité nous oriente vers une seconde chaufferie qui sera située à côté de celle existante. Cela devra permettre une gestion plus appropriée pour la logistique et les chargements de combustible. Nous serons sur une solution à plaquettes forestières comme sur la première chaudière. Par rapport à une solution située vers l'école nous allons avoir un différentiel financier peu élevé. Dans une logique de prolonger l'investissement initial cette solution apparaît être la plus appropriée. En ce qui concerne le raccordement des particuliers, une estimation par rapport aux installations actuelles fait apparaître un temps de retour financé par eux qui n'est pas envisageable (300€ le mètre linéaire, plus les raccordements, plus les systèmes de comptage de chaleur...). L'investissement pour cette réalisation pourrait s'effectuer en 2010/2011.

BENEVOLES « POINT A TEMPS »

Tous les ans nous procédons à la réfection de nos chemins goudronnés sur la commune. Durant ces quelques jours de travail des bénévoles nous aident pour le « point à temps ». Grand merci à tous ces bénévoles, car cela nous évite de financer une prestation de services qui serait forcément à la charge de l'ensemble des contribuables de notre commune. Nous invitons donc le plus grand nombre à se joindre à ces journées.

REFECTION CD124 ET SECURISATION PASSAGE ECOLE

Le Conseil Général de la Nièvre réalisera les travaux de réfection du passage du CD124 au centre bourg au mois de septembre. Nous profiterons de ces travaux pour effectuer la sécurisation des abords de l'école. Compte tenu de l'emplacement des bâtiments et du niveau de pente de la route, il a été difficile de trouver une solution. Nous allons procéder à l'aménagement de chicanes pour instaurer une voie unique au niveau du passage de l'école. Nous allons aussi déplacer une partie du mur d'enceinte de l'école pour réaliser un parking et permettre ainsi un arrêt minute. Ces travaux auront lieu en septembre après la rentrée 2009/2010. Nous vous demandons pendant la période des travaux de rester vigilants et de nous avvertir si vous rencontrez des difficultés.

DERNIER AVIS : RAPPEL SUR L'ELAGAGE DES ARBRES ET DES HAIES

Les branches des arbres et des haies qui avancent sur les voies communales doivent être coupées à l'aplomb de l'alignement de ces dernières aux frais des propriétaires. L'élagage est imprescriptible et obligatoire. Le bon entretien de la végétation qui borde les voies de communication est une nécessité dont dépendent directement la conservation de la route et la sécurité des usagers (déplacements, transports lourds, transports scolaires...). Chacun dans son domaine de responsabilité doit donc tout mettre en œuvre pour assurer cet entretien. La chaussée, les accotements, les fossés et les talus situés sur le domaine communal sont de notre ressort, mais les haies, buissons et arbres situés sur une propriété privée doivent être entretenus par le propriétaire chaque fois que cela est nécessaire. Le code de la voirie routière en fait une obligation réglementaire. Il est donc indispensable que chacun intervienne pour éviter tout accident sur nos chemins communaux. Si vous vous posez des questions à ce sujet n'hésitez pas à nous contacter.

(Philippe de Laplanche)

Depuis 2004, l'Association de Gestion de la MARPA de Millay portait un projet d'intérêt territorial pour les personnes handicapées et leurs familles.

Comme nous l'avons rappelé dans les bulletins précédents, ce projet était presque abandonné fin 2006, quand en mars 2007 nous avons rencontré Monsieur Ananos, alors nouveau Directeur Général Adjoint des Services en charge de la Solidarité du Conseil Général de la Nièvre, visiblement intéressé par le projet. Nous avons à ce moment là vraiment cru que ce dossier pouvait aboutir, surtout après avoir eu un passage positif au CROSMS à Dijon.

Mais le Conseil Général, nous a signifié que notre projet ne pourrait pas aboutir en 2009, sans autant s'engager sur une réalisation future. Lors de notre assemblée générale de l'Association MARPA, nous avons pris acte de cette décision du Conseil Général. Nous sommes pourtant convaincus que cette idée aurait pu mettre en valeur notre région et la Nièvre et cependant nous ne serons pas précurseurs une fois de plus. Nous regrettons amèrement cette décision alors qu'aucune solution n'existe pour pallier à la demande de ces familles qui seront probablement dans des situations critiques.

Le départ un peu rapide et sans publicité de Monsieur Ananos du Conseil Général de la Nièvre, nous a amené à réagir. Nous avons investi pour porter ce projet et nous sommes aujourd'hui face à un immobilisme qui nous conduit à réorienter notre travail.

Nous étudions un nouveau projet avec des intervenants extérieurs dotés de compétences reconnues dans le secteur sanitaire et social. Nous pouvons avoir besoin de mettre en œuvre un partenariat public privé pour articuler son organisation financière. En ce qui concerne la partie publique le meilleur niveau d'intégration pour ce type de programme reste l'intercommunalité. Nous voulons nous intégrer rapidement dans le mécanisme des nouvelles lois sur la santé publique, qui vont entrer en vigueur au 1er janvier 2010.

Enfin un grand merci à l'Association du Club du 3ème âge de Millay qui a cessé son activité et qui a fait don à l'Association MARPA d'une somme de 2000€ L'Association Marpa est peinée de la dissolution de ce club avec lequel elle entretenait un partenariat actif depuis bientôt 16 années. Lors de sa dissolution, ses membres ont eu la volonté de mettre en exergue ce lien entre les deux associations et ont remis le solde restant dédié à l'animation des personnes âgées. L'Association Marpa a acquis un téléviseur écran plat et prévoit l'achat d'une Wii. La Wii est la cinquième console de jeux vidéo de salon du fabricant japonais Nintendo. Elle a comme particularité d'utiliser un système capable de détecter la position, l'orientation et la vitesse des mouvements dans l'espace de la manette, celle-ci étant sans fil. Merci le Club pour nos aînés, merci Madame Hélène Dollet, merci Madame Cécile Nivot.

DEMANDE D'INFORMATION CADASTRALE

Le S.I.E.E.N met à disposition des Services Municipaux un outil informatisé appelé **Système d'Information Géographique** destiné à gérer plus facilement le cadastre. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du service concerné (secrétariat de Mairie) et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires limitativement énumérés dans la déclaration présentée par la CNIL ainsi qu'aux tiers habilités à en connaître en application d'une disposition légale. Conformément aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2004-801 du 6 août 2004 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, **toute personne peut obtenir communication** et, le cas échéant, rectification ou suppression **des informations la concernant** en s'adressant au **Secrétariat de Mairie** de la Commune de MILLAY.

REPAS AMICAL DU C.C.A.S

Cette année, le repas amical du C.C.A.S réunira les participants à la Salle des Fêtes le Dimanche 04 octobre et sera animé par Patrick CARION, chanteur de l'Association Musique Ambiance Pour Tous avec karaoké. Les invitations au repas parviendront dans les boîtes aux lettres début septembre mais vous pouvez d'ores et déjà réserver votre journée du 04 octobre.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire bud.cumulé précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	119 750,00		130 186,00	130 186,00	130 186,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	175 187,00		165 964,00	165 964,00	165 964,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	86 272,00		84 425,00	84 425,00	84 425,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		381 209,00		380 575,00	380 575,00	380 575,00
66	Charges financières	42 216,00		39 743,00	39 743,00	39 743,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		423 425,00		420 318,00	420 318,00	420 318,00
023	Virement à la section d'investissement	40 730,00		38 381,00	38 381,00	38 381,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	800,00		800,00	800,00	800,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		41 530,00		39 181,00	39 181,00	39 181,00
TOTAL		464 955,00		459 499,00	459 499,00	459 499,00

D002 RESULTAT REPORTE ou ANTICIPE	+
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	459 499,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire bud.cumulé précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges	50 000,00		60 500,00	60 500,00	60 500,00
70	Produits des serv., du domaine et ventes...	19 400,00		21 400,00	21 400,00	21 400,00
73	Impôts et taxes	124 149,00		130 692,00	130 692,00	130 692,00
74	Dotations et participations	179 087,00		161 000,00	161 000,00	161 000,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes de gestion courante		432 636,00		433 592,00	433 592,00	433 592,00
76	Produits financiers	6,00		7,00	7,00	7,00
77	Produits exceptionnels	300,00		260,00	260,00	260,00
78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles de fonctionnement		432 942,00		433 859,00	433 859,00	433 859,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		432 942,00		433 859,00	433 859,00	433 859,00

R002 RESULTAT REPORTE ou ANTICIPE	+
	25 640,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	459 499,00

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	39 181,00
---	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire bud.cumulé précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement	119 526,00	1 034,78	27 422,22	27 422,22	28 457,00
	Total des dépenses d'équipement	119 526,00	1 034,78	27 422,22	27 422,22	28 457,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	50 906,00		32 677,00	32 677,00	32 677,00
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip. créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	50 906,00		32 677,00	32 677,00	32 677,00
45X-1	Total des opé. pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	170 432,00	1 034,78	60 099,22	60 099,22	61 134,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
	TOTAL	170 432,00	1 034,78	60 099,22	60 099,22	61 134,00

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE ou ANTICIPE	82 464,00
--	-----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	143 598,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire bud.cumulé précédent	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	64 141,00		13 742,00	13 742,00	13 742,00
16	Emprunts et dettes assimilées	71 335,00		1 036,00	1 036,00	1 036,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	135 476,00		14 778,00	14 778,00	14 778,00
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	640,00		5 950,00	5 950,00	5 950,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	34 858,00		83 499,00	83 499,00	83 499,00
138	Autres subv. d'investissement non transf.					
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip. créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions			190,00	190,00	190,00
	Total des recettes financières	35 498,00		89 639,00	89 639,00	89 639,00
45X-2	Total des opé. pour compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	170 974,00		104 417,00	104 417,00	104 417,00
021	Virement de la section de fonctionnement	40 730,00		38 381,00	38 381,00	38 381,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	800,00		800,00	800,00	800,00
041	Opérations patrimoniales					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	41 530,00		39 181,00	39 181,00	39 181,00
	TOTAL	212 504,00		143 598,00	143 598,00	143 598,00

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE ou ANTICIPE	
--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	143 598,00
---	-------------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	39 181,00
---	------------------

SICTOM DES MORILLONS

Le 20 Mai dernier, le SICTOM des MORILLONS a effectué une caractérisation de nos ordures ménagères résiduelles. Il s'agit de prélever une tonne de déchets sur deux tournées et d'en trier le contenu par catégories de déchets, afin de connaître la constitution moyenne de nos ordures ménagères. Sont triés et pesés séparément bouteilles et flacons plastiques, bouteilles et bocaux en verre, bricks, boîtes métalliques et aérosols, papiers journaux revues magazines, cartons, biodéchets (issus de la cuisine), déchets verts (issus du jardin), encombrants destinés à la déchetterie, produits toxiques, et enfin les ordures ménagères non valorisables.

Ont malheureusement été trouvés peaux et cadavres d'animaux, perceuse, piles, vêtements et chaussures, sacs de feuilles et tonte, des déchets médicaux... Tous ces exemples n'ont bien évidemment pas leur place dans les ordures ménagères.

Les 28 élus présents ont pu se rendre compte des enjeux du « mieux trier » et « jeter moins », afin d'éviter tel gaspillage écologique et financier.

RÉSULTATS :

Nos poubelles sont encore constituées de :

17% de Biodéchets, 10% de Papiers cartons, 7% d'Emballages recyclables (bouteilles et flacons plastiques, bricks, boîtes métalliques), 2% de verre, 9% d'encombrants de déchetterie, 1% de toxiques, 8% de déchets verts et enfin seulement 46% de déchets ultimes (ordures ménagères non valorisables).

Ainsi, 54% du poids de nos poubelles sont des déchets non triés valorisables par recyclage ou compostage à moindre coût !

Le coût de traitement des déchets ultimes est de 112 €/la tonne (2 350 tonnes enfouies en 2008), alors que celui des biodéchets n'est que de 49,50 €/la tonne. Chaque tonne de biodéchets non triés et jetés en sacs d'ordures ménagères nous coûte 112 € et seulement 49,50 € s'ils sont triés. Il en est de même pour l'ensemble des emballages recyclables (verre, papiers cartons, bouteilles et flacons plastiques, bricks et boîtes métal).

Chez un trieur, le sac poubelle, majoritairement composé de plastiques non recyclables tels que pots de yaourts, barquettes et films plastiques, est très léger. Pour un non trieur, imaginez la différence de poids en ajoutant aliments, bouteilles en verre et magazines !

Les coûts de collecte et de traitement augmentent annuellement, notamment avec la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) liée au traitement des ordures ménagères. D'ici 5 ans, elle devrait faire passer la tonne d'ordures ménagères de 112€ à 140€ tonne, alors que les coûts des déchets valorisables resteront sensiblement les mêmes.

L'intérêt financier du tri des déchets sera donc de plus en plus marqué.

OBJECTIFS

En 2008, nous avons produit 210 kg d'ordures ménagères résiduelles par habitant et par an. Si nous sommes dans la moyenne des Collectivités rurales Nivernaises, certaines ont atteint un ratio de 130 kg par habitant et par an, soit près de 40% de moins.

Nous pouvons atteindre ces ratios ; à cela, deux solutions :

- apprenons à trier correctement en respectant strictement les consignes de tri. Car tout n'est pas recyclable et les erreurs gênent les processus de valorisation,
- évitons les achats et comportements générateurs de déchets. Par exemple avec des produits réutilisables ou rechargeables et en évitant les produits jetables ou sur emballés.

Le SICTOM des MORILLONS prévoit cet été l'édition d'un guide de tri complet des consignes de tri et quelques conseils d'organisation.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler le Bureau du SICTOM des MORILLONS au 03-86-30-77-66.

ALLO LUZY « Le Service de Transport à la Demande »

(Armel Nicolic)

Comment ça marche ? Un véhicule vient à domicile vous chercher et vous dépose à LUZY. Vous avez environ 3 heures pour faire vos courses. Une réservation préalable est nécessaire. **Vous appelez l'Agence Postale Communale le Mercredi matin de 8H30 à 10h30 pour le transport du vendredi matin.** Il vous en coûtera **3 € par trajet et par personne soit 6 € pour un déplacement aller-retour.** Ce service est proposé à toute personne n'ayant pas de moyen de déplacement. Vous pouvez bénéficier que d'un aller ou que d'un retour. **N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Evelyne GRUNAU au 03.86.30.48.59.**

Il existe aussi le transport individuel à la personne pour d'autres destinations que LUZY. Ce service est réservé aux personnes n'étant pas imposables. Des justificatifs vous seront demandés. Il est réservé aux personnes ayant besoin de se déplacer pour des raisons de santé. Des formules de chèques sont remises aux bénéficiaires. Elles servent à régler tout ou une partie de votre dépense. Vous êtes concerné... renseignez-vous !

3^{ème} Marché Artisanal autour de l'Atelier de Nelly

(Nelly Delphin)

Quelques mots du 3^{ème} marché artisanal autour de l'atelier qui s'est passé ce dimanche 24 mai : il a fait une journée magnifique et elle s'est déroulée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité, les 20 exposants présents ont été ravis de renseigner les visiteurs pour le jeu gratuit, et les participants ont été récompensés de leur effort avec les lots offerts gentiment par les artisans. Merci aux visiteurs, aux exposants, à la municipalité, et à ma petite famille pour leur aide précieuse à la réalisation de ce 3^{ème} et dernier marché. Effectivement, c'est le dernier marché réalisé au Bois de Velle, dans ce cadre très agréable mais difficile d'accès, malgré la bonne participation des exposants et des visiteurs, il y a eu 3 marchés réussis, et je pense qu'il faut en rester là et passer à autre chose, une autre formule pour vous étonner et inciter votre curiosité à venir découvrir et rencontrer des artisans pleins de talents... **L'atelier reste ouvert toute la saison, du mardi au samedi de 14h à 18h,** il y a des petites idées cadeaux et je suis à votre disposition pour toute commande spécifique. Au plaisir de vous recevoir dans mon atelier, artisanalement vôtre, Nelly. **Contact: 09 64 08 66 45, atelierdenelly@laposte.net,**
Pour accéder au site de Nelly : <http://www.millay-morvan.com> rubrique Annuaire.

FLEURISSEMENT COMMUNAL 2009

(Armel Nicolic)

Vous avez la passion des fleurs et vous fleurissez votre maison, votre jardin, votre cour, vos fenêtres et vos murs, etc... Demandez à participer au concours de fleurissement communal. Différentes catégories existent et vous serez classés dans l'une ou l'autre. Les critères retenus sont les suivants : nuances des couleurs, originalité des plantes, créativité et mise en valeur, propreté. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 juillet au numéro de téléphone suivant : 03.86.30.45.66. Nous remercions nos employés communaux pour la création des massifs aux entrées et sorties de notre commune ainsi que pour la pose des balconnières et leur souhaitons bon courage pour l'entretien durant ces mois d'été.

ANIMATIONS M.A.R.P.A.D

(Sandrine BERTHIER)

Les vahinés...

Afin de découvrir de nouveaux horizons et de nouvelles saveurs, un repas « des îles » a été élaboré et confectionné par une des cuisinières de l'Etablissement. Avec au menu :

punch de Martinique fait maison

des beignets de crevettes

du poulet au lait de coco

un gratin d'ananas et son gâteau à la noix de coco

En amont, lors des activités, nous avons découvert des îles paradisiaques comme Bora-Bora, l'île Maurice, la Guadeloupe, la Martinique.... Nous avons confectionné des décorations avec de belles photos de ces îles pour orner la salle de restauration, ainsi que des draps en madras, et nous nous sommes habillées en Tahitiennes avec le traditionnel collier de fleurs de bienvenue.

Sortie à Corbigny...

Les beaux jours reviennent et les sorties aussi... Nous sommes allés à la maison de retraite de Corbigny au mois de mai pour une rencontre amicale. Après un déjeuner convivial, nous avons visité l'Etablissement avant l'activité de l'après-midi. Puis nous avons fait connaissance avec d'autres pensionnaires et avons dressé des tables de jeux de société que nous avons apportés afin de les faire découvrir à nos hôtes.

Nous sommes friands du jeu « les quatre saisons » afin d'exercer la mémoire et la concentration, ainsi que le jeu sur « l'environnement », l'incontournable « jeu de dames », sans oublier les cartes, avec « la belote ». Puis en fin d'après-midi nous avons fait une pause goûter, et nous nous sommes quittés heureux de cette belle journée de printemps, en leur donnant rendez-vous dans notre Etablissement au mois de juillet.

Thé dansant, magique...

Grâce à l'association Têtes Blanches et Idées-Vertes, nous retrouvons nos amis de la maison de retraite de Luzy, Decize et Cercy-La-Tour pour un après-midi convivial autour d'un thé dansant annuel. Cette année rendez-vous a été pris à la salle des fêtes de Cercy-La-Tour, nous avons sorti nos plus belles robes de danse qui nous ont rappelé des souvenirs d'antan. A peine arrivés, nous étions dans l'ambiance, chacun avait un petit foulard rouge, puis nos places étaient réservées, nous étions environ 140 personnes dans cette belle salle de danse, où nous avons repris en chœur des chansons chères à notre jeunesse.

L'accueil était de qualité et des plus joyeux pour ce bel après-midi apprécié de tous, agrémenté de délicieuses pâtisseries arrosées de cidre.

Musé'o'bus...

Bizarre, vous avez dit bizarre...

Début du mois de juin, un étrange bus se gare devant notre Etablissement « Musé'o 'bus »

Ah ! mais oui, c'est le bus qui transporte des objets insolites et étranges, des objets... oui, mais pas n'importe lesquels. Ceux-ci proviennent des différents musées de la Nièvre. Il y avait parmi ces trésors du passé :

La bourde de marinier : une longue perche servant à pousser les bateaux

Le conservateur à raisins

La pile de Charlemagne : instrument pour peser le grain et mesurer les tissus

Un porte perruque

La pierre de Rosette

Et d'autres objets tous aussi insolites les uns que les autres

Les enfants de l'école curieux de voir ce grand bus garé devant notre Etablissement sont venus avec leur instituteur visiter également ce « musé'o 'bus ». Pendant qu'il y avait un groupe qui observait les objets insolites, l'autre groupe a participé à un jeu ludique avec les résidents qui le désiraient : « le jeu de la roue », afin de deviner les objets à identifier. Nous avons tous partagé la pause goûter avec de délicieux gâteaux réalisés par les résidentes le matin même.



SPECTACLE FIN D'ANNEE DE L'ECOLE

Samedi 27 juin a eu lieu le traditionnel spectacle de l'école. A partir de 18h00 nous avons pu applaudir les tous petits puis les enfants de l'école de CHIDDES puis les aînés de MILLAY. A 20h00 une salle comble a pu se restaurer avec un dîner qui a été très apprécié notamment avec un remarquable jambon à la broche. La fin de soirée dansante a été animée par Jean Pierre Bouvet.

RENTREE SCOLAIRE 2009/2010

Pour tous les écoliers, la rentrée est prévue le jeudi 3 septembre. Pour MILLAY, les enfants seront accueillis par Monsieur Nans LORTON et par Madame Amandine BRAILLON. Dès le début de l'année scolaire une réunion sera organisée avec tous les parents, instituteurs et institutrices pour présenter l'organisation de l'année scolaire 2009/2010 et répondre à toutes les interrogations.

MAITRISE DE BOURGOGNE

A l'Eglise de MILLAY a eu lieu dimanche 28 juin un concert de la « Maîtrise de Bourgogne » sous la direction de Madame Claire CORNELOUP. L'entrée était libre et une centaine de personnes ont pu apprécier cette chorale de jeunes filles dans un répertoire classique et moderne. A l'issue de ce concert un verre était offert par la municipalité à la Bonne Auberge. Compte tenu de la qualité de cette intervention nous pouvons souhaiter revoir à nouveau ces jeunes chanteuses à MILLAY.

FETE DE LA SAINT JEAN

Samedi 20 juin a eu lieu la traditionnelle fête de la Saint Jean avec les Feux de la Saint Jean. Après un apéritif servi avec les sonneurs de trompes de l'Ouche, nous avons tous pu apprécier un superbe dîner servi à 160 personnes. Vers minuit, au son des trompes de chasse nous avons pu découvrir un magnifique feu d'artifice suivi de l'embrasement des Feux de la Saint Jean. Le couple Feux de la Saint Jean et sonneurs a réjoui l'ensemble des convives. Après ce moment somptueux, nous avons continué la soirée par une animation réalisée par « Edouard ». Les trompes de l'Ouche étaient financées par l'association « Les Bons Copains » et la soirée de la Saint Jean par le « Comité des fêtes de MILLAY ». Pour découvrir la vidéo des sonneurs des trompes de l'Ouche nous vous invitons à vous rendre sur le site Internet de MILLAY.

Dépôt-Vente « ARTISANS ARTISTES DU SUD-MORVAN »

Le Bourg – 58170 MILLAY

**Ouvert tous les Week-ends de Juin-Juillet-Août 2009
de 15h00 à 18h30**

renseignements au 03.86.30.46.52



LE COMITE DES FETES

(Chantal Perrigreur)

Cette année, en février, nous avons remplacé notre concours de belote par « la randonnée pédestre de Carnaval ». Les plus courageux ont pu découvrir notre région par le circuit de la Vallée de la Roche, sur un parcours de 16 km. Pour les autres, une randonnée de 8 km leur était proposée, sur le secteur du Bois de Velle. Malgré une météo peu favorable, les participants ont apprécié cette randonnée et nous leur avons donné rendez-vous l'année prochaine. Puis le 26 avril, nous avons connu un franc succès pour nos rifles du printemps. Un peu de répit et déjà nous annonçons la fête de la ST CHRISTOPHE avec la 4^{ème} édition de notre rallye surprise, le dimanche 9 août, avec en soirée un repas animé par un karaoké. Et enfin nous clôturerons la saison par la fête de la ST Maurice le samedi 26 et le dimanche 27 septembre avec un bal TRAD', un marché artisanal et diverses attractions pour les petits et les grands. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 03.86.30.45.36 ou bien au 03.86.30.47.56.

TIR SPORTIF : RESULTATS

(Danièle Nivot)

Saison tir 10 mètres :

Le tir à 10 mètres n'est pas la discipline phare du club de Luzy mais après des championnats de la Nièvre satisfaisants, 6 tireurs dont 3 millaycois, se sont retrouvés en championnat de Bourgogne à Sens, rapportant 3 titres de champion de Bourgogne :

En dame 1, **Hélène NIVOT 1^{ère}** (393/400), Adeline CLEMENT 5^{ème} (375)

En dame 2, Danièle NIVOT 9^{ème} (315)

En junior fille, **Charlotte MARIE 1^{ère}** (368) et en junior garçon, **Aurélien LANGLOIS 1^{er}** (545/600)

En sénior 3, Jean Claude NIVOT 2^{ème} (536)

Ensuite en mars dernier, Hélène, Charlotte, Aurélien et Jean Claude se sont retrouvés au championnat de France à Chambéry où leurs places ont été respectivement 15^{ème}, 57^{ème}, 67^{ème} et 9^{ème}, places honorables. De plus le club de Luzy a fini 8^{ème} de France dans sa division.

Saison tir 50 mètres :

Le tir à 50 mètres est la discipline de prédilection du club de Luzy qui, lors du championnat de la Nièvre à Varennes Vauzelles a collectionné un bon nombre de titres et tous les tireurs ont été qualifiés pour l'étape suivante : le championnat de Bourgogne.

Celui-ci s'est déroulé les 13 et 14 juin derniers à Chatenoy le Royal près de Chalon et là encore le club de Luzy a réussi de très bonnes performances avec des scores remarquables et une moisson de champions de Bourgogne, avec 9 titres individuels et 1 titre par équipe.

En carabine 50 mètres 60 balles couché : voici les places et les scores sur 600 points :

En minimes garçons : **Antoine MARIE 1^{er}** (554)

En juniors filles : **Charlotte MARIE 1^{ère}** (579), Gaele HORN 2^{ème} (570)

En juniors garçons : Aurélien LANGLOIS 2^{ème} (530)

En dame 1 : **Hélène NIVOT 1^{ère}** (594) Adeline CLEMENT 3^{ème} (571)

En dame 2 : **Danièle NIVOT 1^{ère}** (578)

En seniors 1 : **Guillaume ANDRIOT 1^{er}** (588) Jean NIVOT 7^{ème} (567) et Fabien DUMONT 8^{ème} (557)

En seniors 2 : Jacques LANGLOIS 6^{ème} (552)

En seniors 3 : **Jean Claude NIVOT 1^{er}** (583)

En 3x20 (20 balles en 3 positions : couché, debout , à genoux) sur 600 points :

En juniors filles : **Gaëlle HORN 1^{ère}** (538) et Charlotte MARIE 2^{ème} (526)

En dames 1 : **Hélène NIVOT 1^{ère}** (574)

Et en 3x40 (40 balles en 3 positions, score sur 1200), discipline pour les garçons mais que peuvent tenter les filles :

En juniors garçons : **Charlotte MARIE 1^{ère}** (1091) avec plus de 40 points de plus que le 2^{ème}.

Félicitations aux tireurs et bonne chance pour les championnats de France qui auront lieu fin juillet à Volmerange près du Luxembourg.

TENNIS : RESULTATS

(Danièle NIVOT)

Le club de tennis de LUZY est toujours très actif et a obtenu encore cette année de bons résultats en championnats départementaux, d'hiver comme de printemps. Parmi les joueurs des équipes qui ont obtenu ces bons résultats, les Millaycois ont grandement participé avec Philippe, Catherine (15/4), Aurore (0), Marie (4/6) BOURDARIE, Hélène (30/1), Jean (30/3), Danièle NIVOT (30/3), Bertrand EPINAT (30/1), Benoît NIVOT (30/4), Jean Claude PIERRAT (30/4), Armel NICOLIC (30/4).

Voici les résultats :

En hiver :

H1 : 6^{ème} sur 6 en super division (descente en 1^{ère} division)

H2 : 2^{ème} sur 6 en 4^{ème} division (montée en 3^{ème} division)

D1 : 1^{ère} en super division : Championne de la Nièvre

D2 : 4^{ème} en super division (maintien)

H+55ans : 3^{ème} sur 4 (nouvelle équipe dynamique !)

Félicitations aux 2 équipes féminines qui sont toutes les deux au plus haut niveau départemental et qui y restent !

Au printemps :

H1 : 6^{ème} sur 6 de poule en pré-nationale (descente en honneur régional)

H2 : 3^{ème} sur 6 de poule en 2^{ème} division (maintien)

D1 : 2^{ème} sur 6 de poule en pré-nationale (maintien)

D2 : 4^{ème} sur 6 en pré-régionale (maintien)

Montée en pré-nationale l'an dernier, l'équipe H1 a un peu faibli cette année car deux joueurs dont Baptiste BOURDARIE sont partis pour leurs études et leur absence s'est fait sentir.

En individuel, 4 joueurs sont à féliciter :

Solenne GUYOT (15/4) Championne de la Nièvre 11 ans et ½ finaliste en Bourgogne

Aurore BOURDARIE vice championne de Bourgogne sénior

Claude AMOUR (30) ½ finaliste en Bourgogne + 55 ans

Aurélien GUYOT (3/6) ¼ finaliste en Bourgogne sénior.

A noter aussi un très bon résultat de l'équipe 11-12 ans fille avec Solenne GUYOT et Clothilde GAMET (30/4) qui sont **championnes de la Nièvre** en 1^{ère} division et qui participeront au championnat de Bourgogne au TC DIJON en septembre prochain.

Nous pouvons féliciter tous ces joueurs sans oublier de remercier les arbitres qui aident à bien gérer les matchs.

L'ETE MUSICAL EN SUD MORVAN

(Hélène Dollet)

Pour cette nouvelle édition du « Vent sur l'arbre », Christian Rivet, notre Directeur Artistique, nous propose un cheminement à travers l'art et la musique impressionnistes au tournant du XXème siècle : « A la recherche du temps perdu ». Au cours de trois jours de festival et cinq rencontres, nous retrouverons Debussy, Ravel, Renoir, Satie et Verlaine. Suivant le mouvement artistique de cette époque, notre festival s'affranchira de sa formule classique pour proposer de nouvelles formes de rencontres : avec le cinéma et la poésie. Enfin autour d'interprètes dont la renommée n'est plus à faire, Elisabetta Giorgi, David Grimal, François Jeanneau, Xavier Phillips, nous souhaitons donner la parole à deux jeunes talents : Akiko Yamamoto et Valeria Altaver.

Programme du « Vent sur l'Arbre » en dernière page de ce bulletin et sur www.millay-morvan.com.

L'AIRELLE ROUGE

(Roger Nourry)

Très répandue dans les pays anglo-saxons, encore très peu appréciée chez nous, on commence juste à se familiariser avec ces baies rouges aussi grosses que des cerises et d'une acidité, qui en fait de très bons accompagnements pour les viandes rouges et les gibiers. Mais chez nous, on a du mal à s'habituer à ces mets salés-sucrés. Les fruits de *vaccinium vitis-idaea* (nom latin de l'airelle) mais aussi ses feuilles ont des vertus thérapeutiques appréciables. On peut les utiliser de diverses façons. Les feuilles qui font penser à celles du buis... (si elles étaient vernissées) sont coriaces et vert foncé avec une forme lancéolée. Après la cueillette, les faire sécher. Préparées en décoction, leurs dérivés phénoliques et leurs flavonoïdes associés à des tanins et des sels minéraux auraient des vertus diurétiques. En revanche, ne pas faire sécher les fruits, les consommer frais, sitôt cueillis ou à tout moment de l'année, car on peut les congeler facilement. En les faisant cuire avec du sucre, pour compenser leur acidité, la baie d'airelle est une mine de principes actifs énergisants, en premier l'acide ascorbique ou vitamine C dont elle contient des quantités. Elle renferme également des anthocyanes des flavonoïdes de sorte qu'elle est recommandée à celle et ceux qui ont des problèmes au niveau des vaisseaux capillaires, c'est-à-dire très bon pour la circulation sanguine. Conclusion : on aurait un avantage certain à avoir dans nos jardins quelques pieds de cette plante très intéressante et peu exigeante, facile à cultiver, un peu comme groseilliers et cassissiers.

LA BONNE AUBERGE

Le Bourg—MILLAY

Simone et Jean-Yves vous accueillent

Du Mardi au Dimanche avec un menu abordable et de nombreuses suggestions ainsi qu'un nouveau menu à 20.00 € (côte à l'os, T-Bone,...)

Nous remercions les clients fidèles. Tél.n° 03.86.30.48.77

URBANISME

Pour tout renseignement concernant vos projets de constructions, adressez vous à la Mairie de MILLAY ou au CAUE de La Nièvre (service gratuit). Les documents de déclaration préalable, permis de construire, etc... sont à retirer au secrétariat de Mairie.

PASSEPORT ELECTRONIQUE

Depuis le 10 juin 2009, les demandes de passeports sont à déposer à la Mairie de LUZY qui vous recevra sur rendez-vous, Tél. 03.86.30.02.34. La Mairie de MILLAY vous fournira la liste des documents nécessaires à l'établissement de votre passeport.

Congés d'Eté Poste

L'Agence Postale sera fermée

tous les vendredis de juillet et août 2009

la semaine du 13 au 19 juillet 2009

la semaine du 17 au 23 août 2009

**LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES
OU DE LA CANTINE SCOLAIRE S'ADRESSER A LA MAIRIE
03.86.30.45.66**

LA BIBLIOTHEQUE SERA FERMEE

AU PUBLIC DU 1er JUILLET 2009 AU 31 AOUT 2009,

RAPPEL : LE BIBLIOBUS PASSERA LE JEUDI 23 JUILLET 2009

Merci de bien vouloir rapporter à la Mairie, au plus tard le lundi 20 juillet 2009 les livres empruntés à la Bibliothèque de MILLAY.

RESTAURANT « L'ECOLE BUISSONNIERE »

La Gare—MILLAY

**Comme toujours Vincent et son Equipe vous reçoivent
tous les jours sauf le Lundi.**

Pour cet été c'est une nouvelle carte

et aussi le service traiteur pour toute cérémonie.

La terrasse avec ces beaux jours est maintenant ouverte,

Venez en profiter ! Tél. n° : 03.86.30.47.21

CALENDRIER DES FÊTES DE MILLAY 2^{ème} SEMESTRE 2009

"Le Vent sur l'arbre" organisé par l'Été Musical en Sud-Morvan : Trois jours de festival en août 2009 (5, 6 et 7 août 2009 à Millay) et cinq rencontres autour de la musique classique et les impressionnistes : Debussy, Ravel, Renoir, Satie, Verlaine... tout le programme sur : www.millay-morvan.com et renseignements au 03.86.30.15.96.

- **Mercredi 5 août à 21h00** église de **Millay**, Erik Satie, Gymnopédies et Gnossiennes - Akiko Yamamoto, Piano,
- **Jeudi 6 août à 16h00** église de **Millay**, Paul Verlaine mis en musique - Les fin's amoureuses, Ensemble voix, vièles et violes, Akiko Yamamoto, Piano,
- **Jeudi 6 août à 21h00** église de **Millay**, Autour de Claude Debussy, Gabriel Faure et Paul Verlaine...Claude Debussy Arabesque. La fille aux cheveux de lin Rêverie Gabriel Fauré. Une châtelaine dans sa tour... d'après le poème de Paul Verlaine Impromptu André.
- **Vendredi 7 août à 21h00**, église de **Millay**, Autour de Maurice Ravel, David Grimal, violon, Xavier Philipps, Violoncelle.

Dimanche 09 Août 2009 – Fête de Saint Christophe organisée par le Comité des Fêtes de MILLAY : Messe le matin à 10h30 suivie de la Bénédiction des voitures.

4^{ème} Rallye Surprise l'après-midi, dîner et karaoké en soirée. Renseignements au 06.10.05.11.12 et au 03.86.30.45.36

Dimanche 13 Septembre 2009 – Randonnée sur les routes de Saint Honoré Les Bains. Randonnée organisée par « Les Bons Copains » sur les circuits pédestres de Saint Honoré Les Bains – renseignements et inscriptions Chantal Andriot au 03.86.30.43.01

Dimanche 27 Septembre 2009 – Fête de Saint Maurice organisée par le Comité des Fêtes de MILLAY : Fête Foraine, Toboggan gonflable, Marché Artisanal et aux Produits Régionaux, Bal Trad' – renseignements au 06.10.05.11.12 ou 03.86.30.45.36

Mercredi 21 octobre 2009 à 15h00 à la salle des fêtes de Millay : Dans le cadre du festival « A voix Haute » organisé par le Conseil Général de la Nièvre et proposé par la Bibliothèque de MILLAY, spectacle parlé, chanté, joué en français et italien « Une Italie qui chante » de la Cie le chat perplexe - Public familial à partir de 5 ans – Entrée Gratuite. Renseignements au 03.86.30.45.66



CARNET ROSE

Le 02 janvier 2009 – Valentin Jean-François EPINAT
de Marie et Xavier EPINAT

Le 24 Février 2009 – Zoé BERNARD
de Delphine et Guillaume BERNARD

